

# COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

SEC (73) 1507 final

Strasbourg, le 9 Mai 1973

## LA POLITIQUE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE AUX ETATS-UNIS

---

(Communication de la Commission au Conseil)

## S O M M A I R E

1. Le cadre politique
  2. Les caractéristiques particulières de l'information aux Etats-Unis
  3. Nécessité d'une politique d'information concertée entre les Etats membres et la Commission
  4. Programme d'information d'urgence
    - a. Objectifs
    - b. Stratégie

Priorités

      - Thèmes
      - Milieux
    - c. Actions d'information
      - (1) Actions de concertation et d'information réciproques entre la Commission et les Etats membres
        - . Visites d'information à Bruxelles des principaux représentants diplomatiques des Etats membres responsables de l'information aux Etats-Unis
        - . Visites d'information des Consuls au Service de Presse et d'Information de la Commission à Washington
        - . Etude et rapport des Conseillers d'Information sur les problèmes d'information aux Etats-Unis et les solutions à y apporter
      - (2) Actions d'information prioritaires de la Commission
        - . Visites d'information à Bruxelles de personnalités américaines
        - . Contacts d'information personnels et tournées de conférences aux E.U.
      - (3) Autres actions d'information de la Commission
        - . Publications
        - . Radio - Télévision - Films
        - . Bibliothèques et services de documentation
        - . Programme expérimental et étude visant la formation de "jeunes dirigeants"
        - . Sondage d'opinion
5. Conclusion

Annexe I : Moyens financiers mis en oeuvre

Annexe II : Liste du personnel en place aux E.U. dans le secteur de l'information

## LA POLITIQUE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE AUX ETATS-UNIS

### 1. Le cadre politique :

Les relations entre les Etats-Unis et la Communauté Européenne et leur influence sur le reste du monde gagnent chaque jour en importance et en complexité.

Les problèmes posés par ces relations sont essentiellement de deux ordres.

La première catégorie de problèmes vise ceux qui, parce qu'ils sont considérés sous des angles différents, créent des situations de rivalité faute de prise de conscience des intérêts communs supérieurs.

La deuxième catégorie de problèmes vise ceux qui sont considérés de part et d'autre comme des problèmes communs aux Etats-Unis et à l'Europe et pour lesquels des solutions communes devraient être trouvées conjointement.

Un dialogue équilibré entre la Communauté européenne et les Etats-Unis doit se fonder sur la réciprocité, se placer dans le cadre des intérêts communs à long terme et contribuer à la recherche de solutions communes aux problèmes qui naissent de façon inévitable entre les deux premières puissances économiques du monde.

Il est par conséquent plus que jamais nécessaire d'expliquer aux Etats-Unis le rôle, la position et les politiques de la Communauté. Pour ce faire les contacts devraient être renforcés avec les élites des milieux politiques, des syndicats et de la presse. Les efforts déployés en matière d'information par la Commission et les Etats membres aux Etats-Unis sont un des principaux sinon le principal support de la politique de la Communauté vis-à-vis des Etats-Unis.

### 2. Les caractéristiques particulières de l'information aux Etats-Unis.

Le caractère particulier de l'information posé par les Etats-Unis n'est pas seulement dû aux circonstances économiques et politiques actuelles, mais aussi aux dimensions géographiques des Etats-Unis, à leur population de plus de deux cent millions d'habitants, à la diversité des milieux qui concourent à la formation de l'opinion et à la politique américaine et enfin par l'intense compétition que se livrent les multiples groupes d'intérêts publics et privés, nationaux et

étrangers pour retenir l'attention des formateurs d'opinion et des détenteurs du pouvoir politique.

Du point de vue de l'information la Communauté s'est présentée dans le passé en ordre dispersé. Chaque Etat membre et la Commission ont fait leur politique d'information.

3. Nécessité d'une politique d'information concertée entre la Commission et les Etats membres aux Etats-Unis.

L'ampleur de la tâche exige que les Etats membres et la Commission concertent leurs politiques d'information dans les domaines pour lesquels la Communauté est compétente. afin d'arriver à un plan d'actions d'information qui soient cohérentes quant à leurs objectifs et quant aux moyens mis en oeuvre pour les atteindre.

La Commission et le Conseil doivent - la première en ce qui concerne son Service de Presse et d'Information aux Etats-Unis, le second en ce qui concerne les Représentations Diplomatiques des Etats membres aux Etats-Unis - définir :

- les objectifs de la politique d'information de la Communauté aux Etats-Unis en 1973/74;
- une stratégie pour atteindre ces objectifs qui établit des priorités quant aux thèmes à développer et les milieux à atteindre.

La Commission pour sa part s'engage -- dans le cadre d'une politique d'information cohérente et concertée entre elle et les Etats membres -- de fournir aux représentants diplomatiques des Etats membres en poste à Washington et à l'intérieur des Etats-Unis une information de background aussi complète que possible sur les thèmes retenus comme prioritaires afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'informateurs de la Communauté.

En 1972 le Conseil et la Commission ont déjà pris les premières mesures concrètes dans le sens d'une meilleure concertation entre les efforts déployés en matière d'information par les représentants des Etats membres aux Etats-Unis et ceux de la Commission.

a) Le Conseil a, le 31 janvier 1972, pris une décision aux termes de laquelle les Conseillers d'Information auprès des Etats membres dans les pays tiers doivent se réunir périodiquement afin de discuter des problèmes d'informa-

tion qui se posent dans le pays dans lequel ils sont en poste en ce qui concerne les domaines pour lesquels la Communauté est compétente.

"Dans les pays où il existe un Bureau de Presse et d'Information de la Commission (aux Etats-Unis par exemple), toutes les liaisons utiles concernant les problèmes de l'information communautaire sont établies ou maintenues, à la diligence des Conseillers de Presse et d'Information des Missions diplomatiques ou consulaires des Etats membres ou du chef du Bureau de Presse et d'Information de la Communauté. Le Chef du Bureau de la Communauté participe aux réunions périodiques." (doc. R/2424/72 (A6 229) rév.1).

Plusieurs réunions ont eu lieu en 1972 et cette année-ci entre les Conseillers d'Information des neuf Ambassades et des membres du Service d'Information et de Presse de la Commission. Un premier rapport a été transmis le 11 avril 1973 (doc. S/473/73 (R.C.I. 15)).

C'est dans le cadre des réunions périodiques visées par la décision du Conseil du 31 janvier 1972 qu'une concertation approfondie et concrète peut être développée sur place à Washington sur la base de directives également concertées que le Conseil fera parvenir à MM. les Ambassadeurs et la Commission au Chef de sa Délégation à Washington.

b) La Commission a pour sa part, en 1972, largement accru et systématisé son effort d'information des représentants diplomatiques et consulaires des Etats membres aux Etats-Unis.

Outre la participation de membres de son Service de Presse et d'Information aux réunions des Conseillers de Presse et d'Information à Washington et des Attachés de Presse des Consulats Généraux à New York, la Commission a fait distribuer aux Ambassades et aux Consulats une documentation détaillée - qui est constamment tenue à jour - sur toutes les questions pouvant intéresser l'élite américaine à savoir :

- un "Reference manual for Community Speakers: "Myths and Realities". Ce manuel a été édité à l'initiative des Conseillers d'Information. Les Ambassades et tous les Consuls des Etats membres ont reçu ce manuel qui est constamment tenu à jour (il s'agit de feuilles qui sont insérées dans un classeur);
- une brochure intitulée "The European Community and the United States : Their Common Interest" (20.000 exemplaires en 1972, une édition révisée vient d'être tirée également à 20.000 exemplaires);

- un dépliant de statistiques comparées (E.U. - C.E. - URSS - Japon) intitulé "The Community at a glance" (tirage: 100.000);
- des "Notes d'Information" sont envoyées à partir de Bruxelles aux Ambassades et Consulats. En 1972 le nombre de ces notes s'est élevé à 38.

Enfin, le Service de Presse et d'Information de la Commission à Washington s'est efforcé d'organiser à son siège des réunions d'information sur les questions communautaires, chaque fois qu'une Ambassade d'un Etat membre convoquait ses Consuls Généraux et Consuls à Washington.

Et, les Consuls Généraux et Consuls des Etats membres ont de leur côté apporté une aide efficace aux représentants de la Commission au stade de l'organisation de tournées de conférences pour des fonctionnaires de la Commission dans plus de cinquante villes américaines et ont généralement participé personnellement aux conférences, interviews, colloques, dîners de travail etc. qu'ils avaient aidé à organiser pour les conférenciers de la Commission.

En 1973/74 il importe que le Conseil et la Commission fassent un effort accru pour développer l'effort d'information aux Etats-Unis dans le cadre d'un programme d'information cohérent et concerté que la Commission propose ci-après.

#### Programme d'information d'urgence

Le programme est conçu dans l'optique d'une information cohérente des Etats membres et de la Commission. Ce programme - tout en étant exécuté de façon indépendante par chaque Etat membre et par la Commission - doit fournir un ensemble d'actions d'information qui permettent de donner une réplique efficace au défi américain en matière d'information.

##### a. Objectifs :

La politique d'information de la Communauté aux Etats-Unis doit viser principalement quatre objectifs :

- une meilleure compréhension des finalités de la Communauté, des politiques qu'elle mène et des actions qu'elle entreprend;
- une prise de conscience de toute l'importance du développement de la Communauté pour les Etats-Unis et la reconnaissance de l'existence d'intérêts communs à la Communauté et aux Etats-Unis;
- une meilleure connaissance du rôle croissant de la Communauté dans le monde, de ses tâches, de l'étendue de son rôle et de ses responsabilités;
- une présentation détaillée et rapide des "facts and figures" afin que le dialogue quotidien sur les problèmes d'actualité puisse se dérouler sur une base objective.

b. Stratégie :

Les objectifs de la politique d'information doivent être poursuivis dans le contexte du dialogue Etats-Unis - Communauté Européenne sur des thèmes économiques et politiques spécifiques et dans des milieux définis en fonction de leur importance.

La liste de thèmes et de milieux qu'une politique d'information cohérente et concertée entre les Etats membres et la Commission devrait considérer comme prioritaires en 1973/74 s'établit comme suit :

- Thèmes

- les questions commerciales et les prochaines négociations au sein du GATT;
- les questions monétaires et les propositions de réforme du système monétaire international;
- la politique agricole, le rôle de l'agriculture dans l'économie mondiale et l'agriculture en tant que facteur dans les échanges commerciaux;
- la politique industrielle et de la recherche ainsi que les problèmes posés par les investissements;
- les problèmes de l'énergie;
- les préférences généralisées et les relations avec les pays en voie de développement et notamment les "liens spéciaux" créés entre la Communauté et certains de ces pays y compris l'élément "burden sharing" de ces relations;
- mesures de politique sociale et de protection de l'environnement en tant que problèmes communs dans le dialogue Communauté Européenne - Etats-Unis;
- les institutions de la Communauté, leur rôle dans la prise des décisions et leur évolution en tant qu'organes représentatifs du processus d'intégration économique et politique européenne.

- Milieux

Les activités d'information de la Communauté au cours des années 1973 et 1974 doivent viser principalement l'élite politique, sociale et économique des Etats-Unis.

Une très forte concentration de l'effort d'information sur les milieux qui prennent des décisions ou qui ont une influence sur les décisions politiques, sociales et économiques qui affectent la Communauté se justifie du point de vue politique et, vu l'immensité du territoire, de la population et de la diversité des Etats-Unis, une telle option est la seule qui ait une chance d'être efficace.

Ces catégories de personnes aux coordonnées géographiques, structurelles et politiques diverses sont les suivantes :

- le Congrès et l'"Administration" des E.U., y compris leur entourage;
- les syndicats;
- les milieux de l'industrie, de l'agriculture et du secteur bancaire;
- les mass media : presse - radio et télévision.

c. Actions d'information

(1) Actions de concertation et d'information réciproques entre la Commission et les Etats membres

La Commission propose de continuer et de renforcer l'effort de concertation, d'information et d'aide réciproque déjà en cours par l'exécution des trois suggestions concrètes suivantes :

- Visites à Bruxelles des principaux responsables en matière d'information auprès des Ambassades et des Consulats Généraux des Etats membres aux E.U.

Exemples :

- une visite de MM. les Conseillers d'Information auprès des Ambassades des Etats membres à Washington;
  - une visite de MM. les Chefs des Services de Presse des Etats membres à New York et à Washington;
  - une visite d'un groupe de Consuls Généraux et de Consuls des principales villes américaines.
- Réunions d'information pour des groupes de Consuls Généraux et de Consuls auprès du Service de Presse et d'Information de la Commission à Washington.

- Rapport de MM. les Conseillers d'Information en poste à Washington sur les problèmes d'information aux Etats-Unis en matière communautaire et sur les moyens à mettre en oeuvre pour les résoudre.

MM. les Conseillers d'Information et le Chef du Service de Presse et d'Information de la Commission à Washington sont invités, sur la base de la décision du Conseil du 31 janvier 1972, d'effectuer une étude approfondie des problèmes d'information qui se posent aux Etats-Unis pour la Communauté. Cette étude devrait se faire à la lumière des objectifs et de la stratégie (notamment en ce qui concerne les thèmes et les milieux prioritaires) consignés dans la présente communication de la Commission au Conseil.

- (2) Actions d'information prioritaires de la Commission (contacts personnels directs).

Les actions d'information prioritaires sont considérées comme des actions d'urgence qui répondent aux objectifs et à la stratégie d'information développée ci-dessus.

- Visites d'information à Bruxelles de personnalités américaines :

La Commission s'efforcera d'accroître de façon sensible le nombre des visiteurs individuels ou en groupe en provenance des milieux prioritaires américains : milieux politiques de Washington, monde syndical et journalistes.

Le Service de Presse et d'Information de la Commission aux Etats-Unis a été chargé de prendre d'urgence

les contacts nécessaires en vue de l'organisation de ces visites qui se sont avérées comme un des moyens les plus efficaces sinon le plus efficace pour établir un dialogue objectif et constructif avec des personnalités américaines.

En 1972, la Commission a reçu 40 groupes de visiteurs américains. 13 groupes appartenaient aux milieux suivants considérés comme prioritaires :

- 4 groupes composés de membres du Congrès ou de leur staff;
- 6 groupes de journalistes;
- 3 groupes d'hommes d'affaires et d'industriels.

Leurs programmes d'information ont duré de 1 à 4 jours et ont mobilisé un grand nombre de Membres et de fonctionnaires de la Commission. Dans la plupart des cas, du personnel des Représentations permanentes, du Secrétariat du Conseil et, à de plus rares occasions, des membres du Parlement européen, ont été associés à ces visites.

En 1973, la Commission se propose de doubler son effort d'information en ce qui concerne le nombre de visiteurs américains en provenance des milieux prioritaires et notamment des syndicats américains.

Le budget information de la Commission est suffisant pour faire face aux dépenses qu'entraînera l'augmentation du nombre de ces visites d'information. Toutefois, leur organisation, qui conditionne leur succès dans une très large mesure, met sérieusement à contribution le personnel du Service d'Information et de Presse de la Commission aux Etats-Unis et à Bruxelles. Ce problème doit être pris en considération au moment de l'étude des besoins en personnel pour renforcer l'information dans le secteur américain.

• Contacts d'information personnels, tournées de conférences, séminaires.

Les contacts personnels sont le meilleur moyen d'atteindre les "élites" américaines, c'est-à-dire les personnalités du monde politique, syndical et de la presse qui prennent des décisions, qui ont une influence directe sur les preneurs de décisions

et qui concourent à la formation directe ou indirecte de leur opinion et de l'opinion publique en général.

La Commission s'efforcera de dégager de leurs obligations normales une vingtaine de fonctionnaires hautement qualifiés. Ces visites ont une durée moyenne de deux semaines.

Les contacts et les réunions d'information à Washington - New York et à l'intérieur des Etats-Unis sont peu coûteux en termes budgétaires mais elles sont onéreuses en moyens en personnel, tant du point de vue de l'organisation des contacts, tournées de conférences, interviews par la presse écrite, parlée et télévisée, que du point de vue de leur exécution. Le personnel du Service de Presse et d'Information de la Commission aux Etats-Unis doit être renforcé à cet égard.

Les groupes-cibles prioritaires ne peuvent être touchés efficacement que par des contacts personnels directs (contacts à Washington, visites à Bruxelles, tournées de conférences à l'intérieur des Etats-Unis). L'élargissement de l'audience ne peut être assurée que par les "mass media" classiques, à savoir les émissions de la télévision et de la radio et par des publications. Ces media sont également très utiles comme actions de "follow up" lorsque des contacts personnels occasionnels ou périodiques ont été établis.

(3) Autres actions d'information

Le programme d'information normal de la Commission pour les Etats-Unis couvre toute la gamme de moyens d'information classiques. La Commission ne propose

---

pas de les élargir dans le cadre du programme d'urgence. Elle se réserve d'en accroître le volume notamment en ce qui concerne le secteur de la radio et de la télévision en 1974 si des moyens budgétaires financiers et en personnel supplémentaires lui sont concédés par le Conseil.

. Publications

Les publications ne le cèdent en efficacité qu'aux contacts personnels pour assurer la pénétration de l'information. Elles devraient être utilisées pour maintenir un contact personnel et pour élargir et diversifier une audience influente. Le Service de Presse et d'Information de la Commission aux E.U. publie à l'heure actuelle :

— des communiqués de presse et des notes de background

De 50 à 100 communiqués de presse et un nombre moins important mais croissant de notes de background sont envoyées à 1300 journalistes, membres du Congrès, membres de l'"Administration" et à leurs services.

— Newsletter

Une "Newsletter" bimensuelle est envoyée à 3.000 journalistes, responsables des décisions et aux groupes de pression.

— Bulletin des "Communautés européennes"

Ce bulletin mensuel est adressé à 36.000 lecteurs qui ont été sélectionnés en fonction de leur aptitude à transmettre le message de la Communauté à des groupes prioritaires à Washington et ailleurs.

— Publications non périodiques

De temps à autre, le Bureau de Washington publie des brochures d'information de base et des dépliants comme "The Community at a glance" (100.000 exemplaires), "The European Community and the United States : their common interest" (20.000 exemplaires en 1972 et une édition révisée de 20.000 exemplaires en 1973), etc.

La Commission a l'intention d'entreprendre prochainement une étude approfondie sur l'utilité des publications pour la réalisation de ses objectifs en matière de politique d'information. Les conclusions de cette étude joueront un rôle déterminant dans la décision éventuelle de développer ou de supprimer les publications existantes ou d'en créer de nouvelles.

. Radio - Télévision - Films

— Radio :

Les émissions de radio aux Etats-Unis sont relativement peu coûteuses, en particulier lorsque les programmes proposés ont le caractère d'un

service public comme ceux que le Bureau de Washington produit maintenant pour des stations de radio. Le Service de Presse et d'Information de la Commission aux Etats-Unis diffuse chaque semaine, par le canal de 300 stations de radio, des enregistrements sur les événements communautaires susceptibles d'intéresser des auditeurs américains. Le nombre de demandes augmente continuellement. La Commission s'efforce d'y répondre.

— Télévision :

La télévision est une source primordiale de diffusion de l'information aux Etats-Unis, où le réseau de télévision éducative s'est développé rapidement ces dernières années et compte aujourd'hui 233 stations émettrices. Le Bureau d'Information de Washington étudie activement des possibilités accrues permettant de recourir à ce moyen de diffusion des messages de la Communauté.

La production de 5 programmes d'information filmés sur la Communauté Européenne et son impact dans le monde est en cours de réalisation. Les programmes seront diffusés par les 233 stations émettrices du réseau de la télévision éducative.

Un autre projet est à l'étude qui vise une coproduction entre la BBC et la WEPTA (Washington Educational Television Station) portant sur une série de 13 programmes hebdomadaires de 30 minutes sur les affaires européennes.

Les stations de télévision commerciale ne peuvent être que rarement intéressées aux nouvelles communautaires, à moins qu'une haute personnalité politique européenne des Etats membres ou de la Communauté consente à être interviewée à l'occasion d'un événement communautaire important susceptible d'intéresser le téléspectateur moyen.

— Film :

La production d'un nouveau film sur la Communauté élargie, destiné au public américain, est prévue. Ce film est destiné à être retransmis par les chaînes de télévision éducative d'une part et d'être présenté à des groupes et organisations de caractère civique : Rotary clubs, World Affairs Councils, etc.

. Bibliothèques et Services de documentation

— La bibliothèque du Bureau de Presse et d'Information de Washington comporte 6.000 livres et autres publications ayant trait aux affaires

européennes. C'est la bibliothèque la plus complète aux Etats-Unis sur les Communautés. En 1972, plus de 1.000 personnes ont utilisé la bibliothèque.

- Le service de documentation a reçu en 1972 plus de 6.000 demandes d'information écrites ou orales : 20% de ces demandes d'information concernent les Communautés en général ; 80% sont de nature technique et précise, qui nécessitent un travail de recherche impliquant souvent un recours aux services de la Commission à Bruxelles. L'origine des demandes est la suivante : 20% environ proviennent de sources gouvernementales américaines, d'organismes internationaux ou d'ambassades; 30% émanent des milieux scolaires et universitaires; 25% des milieux économiques et 25% de personnes diverses.
- Le Bureau de New York met également une bibliothèque et un centre de documentation à la disposition du public, mais à une plus modeste échelle.
- Bibliothèques dépositaires : Une trentaine de grandes bibliothèques américaines ont obtenu le statut de "bibliothèque dépositaire". Ces bibliothèques reçoivent régulièrement un grand nombre de publications des institutions communautaires qui ne présentent aucun caractère confidentiel (Journal Officiel, Bulletin de la Communauté, etc...) Elles doivent, en contrepartie, prendre l'engagement de permettre l'accès aux documents communautaires aux étudiants et chercheurs, fonctionnaires et employés, hommes d'affaires et syndicalistes, etc... Elles doivent également tenir à jour la documentation reçue et répondre à divers critères, notamment d'importance, de localisation et de caractère scientifique.

(En 1972 le Bureau de Washington a réuni en conférence tous les responsables des bibliothèques dépositaires américaines pour un échange de vues sur l'expérience acquise dans ce domaine depuis 10 ans et en vue d'améliorer le rendement de ces bibliothèques.)

• Programme expérimental et étude visant la formation de "jeunes dirigeants"

En 1973 la Commission a entrepris :

- un programme pilote à titre expérimental qui a permis le détachement à Bruxelles de quelques fonctionnaires américains pour un stage de deux mois dans les services de la Commission; les ministères et administrations américains accueilleront à leur tour quelques fonctionnaires de la Commission.
- une étude à moyen terme qui doit permettre de déterminer dans quelle mesure un programme de formation pour de "jeunes dirigeants" américains pourra être mis en place. (Cette étude fait suite à une résolution adoptée par le Parlement européen sur l'initiative de M. SCHUIJT).

• Sondage d'opinion

Pour prendre une meilleure vue des attitudes du public américain à l'égard de la Communauté européenne, un sondage d'opinion est actuellement en cours, par les soins de "The Gallup Organization". Les premiers résultats en seront disponibles dans le courant du mois de mai; ils seront ensuite analysés de façon approfondie, afin de mettre en lumière les zones de méconnaissance, d'incompréhension ou d'hostilité dans les différents secteurs du public américain.

5. Conclusion

L'exécution du programme d'information d'urgence pour 1973 esquissé ci-avant devrait permettre d'établir un dialogue plus équilibré entre les Etats-Unis et la Communauté.

Pour y parvenir, il faut que la Commission et le Conseil soient suffisamment conscients de l'importance que revêt l'information.

A ce propos, il faut souligner que, entre 1970 et 1973, les moyens financiers mis à la disposition du Service de Presse et d'Information de la Commission aux Etats-Unis ont été presque triplés alors que l'infrastructure en personnel n'a guère été renforcée (voir en annexe I les données sur les moyens financiers mis en oeuvre par la Commission pour son programme aux Etats-Unis et en annexe II la liste du personnel actuellement en service aux Etats-Unis).

Toutefois, le véritable problème qui se pose est surtout celui de renforcer la présence de personnel européen qui est actuellement tout à fait insuffisante. En effet, l'évolution des relations entre les Etats-Unis et les Communautés impose de plus en plus que l'effort d'information en Amérique soit accompli par des ressortissants des Pays membres qui, seuls, peuvent expliquer avec toute l'efficacité et la crédibilité requises, les positions de la Communauté face aux prochaines négociations.

La réalisation du programme d'information d'urgence décrit ci-dessus et qui prévoit notamment des actions de concertation et d'information réciproque entre la Commission et les Etats membres ainsi que des actions d'information prioritaires de la Commission (contacts personnels directs) dépend donc essentiellement de la possibilité d'affecter rapidement à l'information aux Etats-Unis un certain nombre de fonctionnaires européens.

Certes, la Commission ne manquera pas d'essayer de faire face à la carence actuelle par des formules transitoires. Toutefois, il est opportun de souligner que ces formules n'apparaissent pas facilement applicables et, en tout état de cause ne constituent qu'un palliatif.

Compte tenu notamment que seulement quelques mois nous séparent du début des négociations avec les Etats-Unis, il est clair que plus tôt le personnel européen supplémentaire, et notamment un Chef européen de service de presse et d'information à Washington (grade A/3) prendra fonction, mieux on pourra faire face aux problèmes de l'information aux Etats-Unis.

Si le Conseil partageait ce point de vue, la Commission pourrait présenter dans les meilleurs délais un avant-projet de budget supplémentaire".

Information aux Etats-Unis : Moyens financiers mis en oeuvre

Jusqu'en 1970, les crédits dont disposaient les bureaux de Washington et de New York pour leurs activités d'information s'élevaient approximativement à 4 à 5 millions de FB.

En 1970, la Commission a adopté un "programme d'urgence pour 1970" et décidé d'intensifier son programme pour 1971. Vers la fin de 1972, le budget d'information pour les Etats-Unis a été doublé.

Le tableau suivant montre la part croissante des crédits consacrés aux activités d'information aux Etats-Unis

| BUDGET D'INFORMATION DE LA COMMISSION |                |        |                |        |                   |        |
|---------------------------------------|----------------|--------|----------------|--------|-------------------|--------|
|                                       | 1971           |        | 1972           |        | 1973 (estimation) |        |
|                                       | en millions FB | Indice | en millions FB | Indice | en millions FB    | Indice |
| Budget total                          | 127            | 100    | 152            | 120    | 205               | 161    |
| Communauté                            | 98             | 100    | 114            | 116    | 140               | 143    |
| Pays tiers                            | 15             | 100    | 22             | 147    | 31                | 207    |
| Dont Etats-Unis                       | 6,6            | 100    | 14             | 212    | 16                | 252    |

A ce stade la Commission estime qu'il ne sera pas nécessaire d'accroître le budget de 1973 pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée en matière de politique d'information aux Etats-Unis. Les 16 millions de FB qui ont été alloués au service de Presse et d'Information de la Commission aux Etats-Unis ne pourront être utilement dépensés que s'ils disposent d'un personnel suffisant. Le projet de budget-programme de la Commission comporte une réserve financière qui pourrait être partiellement consacrée à l'information aux Etats-Unis. Il n'est pas possible d'envisager une telle possibilité sans un renforcement du personnel européen du Service de Presse et d'Information aux Etats-Unis.

La Commission se propose d'accroître son effort d'information aux Etats-Unis en 1974 dans la mesure où cet accroissement pourra être absorbé par l'infrastructure de son Service de Presse et d'Information qui a atteint le point de saturation.

Liste du personnel actuellement employé au service de

Presse et d'Information aux Etats-Unis

- Washington :

- . 1 chef de Bureau : agent contractuel américain
- . 1 Fonctionnaire européen de grade A/1

Le seul fonctionnaire européen du Service de Presse et d'Information de la Commission à Washington ne peut évidemment pas répondre aux multiples tâches auxquelles il est astreint : contacts à Washington et à l'intérieur des E.U., relations avec la presse, organisation des visites et des tournées de conférences, etc...

- . 1 Responsable pour les productions de media : agent local britannique
- . 1 Rédacteur du Bulletin "European Community" : agent local américain
- . 1 Rédacteur de la "Newsletter" : agent local américain
- . 1 Rédacteur des autres publications : agent local américain
- . 1 Chef de la documentation et de la bibliothèque : agent local américain
- . 3 Agents locaux américains : équivalent grade B
- . 10 Agents locaux américains et européens : équivalent grade C.

- New York :

- . 1 Chef de Bureau : fonctionnaire européen de grade A/1
- . 1 Agent local américain : équivalent grade A
- . 1 Agent local américain : équivalent grade B (documentaliste)
- . 2 Agents locaux : équivalent grade C (secrétaires).